



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des salariés de la Française de mécanique de Douvrin Question écrite n° 39384

Texte de la question

M. José Evrard alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation actuelle des salariés de la Française de mécanique de Douvrin. En effet, le groupe PSA a récemment décidé que le moteur essence EP de troisième génération ne sera plus produit à Douvrin, mais à Szentgottard, en Hongrie. Il faut rappeler que cette production de moteur représentait trois quarts des emplois du site. En conséquence, le site ne produira plus que des moteurs diesel dont la production sera stoppée à partir de 2022. Ceci laisse entendre une possible fermeture du site dans le futur, une situation particulièrement injuste pour les salariés à qui l'on avait promis que le site produirait le moteur essence EP de troisième génération en échange de multiples efforts et sacrifices ; ces mêmes salariés n'ont pas eu d'augmentation de salaire durant les trois dernières années. Cette délocalisation fait suite à une année florissante pour les actionnaires de Fiat et PSA, qui vont toucher 2,2 milliards d'euros sous forme d'actions plus un bonus de 300 millions d'euros, tandis que les ventes demeurent élevées (+ 40 % au second semestre de 2021). Comment expliquer de telles délocalisations de la part d'un groupe qui effectue de si larges bénéfices ? Ainsi, il lui demande s'il envisage de venir en aide aux salariés de la Française de mécanique de Douvrin.

Texte de la réponse

La transition vers la production de véhicules électriques aura des conséquences majeures sur l'industrie automobile. Elles touchent en premier lieu à l'emploi. Une voiture électrique étant bien moins complexe qu'une voiture thermique, le développement de l'offre électrique va conduire à plus ou moins long terme à une restructuration importante de la filière automobile et de ses sous-traitants. Ces dernières semaines, de nombreux constructeurs automobile communiquent sur une accélération de l'électrification de leur gamme à l'horizon 2030 (Stellantis prévoit de vendre 70 % de voitures hybrides et électriques en Europe en 2030, au détriment en particulier des véhicules diesels). Il est donc vital d'anticiper la reconversion des sites industriels dépendant de la filière thermique, en relocalisant en France la valeur ajoutée des véhicules électriques. C'est pour cette raison que le Gouvernement s'est notamment fortement engagé en soutenant à hauteur de 690 Ms€ le projet porté par Stellantis et Total/Saft de production de batteries pour l'automobile à Douvrin. Ce projet permettra de créer au moins 2 000 emplois directs d'ici 2029 (24GWh de batteries par an), dont au moins 1 000 emplois directs dès 2025. A terme le site industriel de Douvrin créera bien de l'emploi sur le territoire, le site ayant par ailleurs la capacité de produire bien au-delà de 24 GWh par an. En attendant cette nécessaire transition du site de Douvrin vers la production de batteries pour l'automobile, il était important de maintenir une production de moteurs thermiques pendant cette période de montée en puissance de l'usine de batteries. PSA a annoncé son intention de maintenir à Douvrin une production pérenne de moteurs à essence en investissant dans la future génération des 3 cylindres (moteurs EB hybrides dits de gen3), en plus de la production du moteur diesel jusqu'en juin 2022 et des moteur à essence 4 cylindres jusqu'en 2024.

Données clés

Auteur : [M. José Evrard](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39384

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances et relance](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [8 juin 2021](#), page 4641

Réponse publiée au JO le : [29 juin 2021](#), page 5197